

MODALITES D'INSCRIPTION

Année 2020 – 2021



Le dossier d'inscription est constitué des documents suivants :

L'ensemble du dossier est à remettre au Professeur responsable de la Section.

- La fiche questionnaire dûment remplie avec photo (*ou photocopie*)
- Un certificat médical récent pour les nouveaux inscrits

Les règlements à fournir au dossier d'inscription :

- **L'enseignement :** 294€ (chèque à l'ordre de - YTDA) (forfait annuel- pas de cours durant les vacances scolaires) paiement en une ou trois fois (98€-98€-98€)... (le 1^{er} versement sera encaissé à l'inscription, le 2^e au 10 Déc. le 3^e au 10 Fév).

Tarif couple :

- *Le ou Les chèques : enseignement* 441€ (forfait annuel) ! en 1 fois ou 3x147€ (le 1^{er} versement sera encaissé à l'inscription, le 2^e au 10 Déc., le 3^e au 10 Fév).

PLUS :

- **La Licence Fédération « nominative »** 33€ (chèque à l'ordre de - FFHY)

Cette adhésion, comprend l'expédition de 4 numéros par an de la revue « Namaskar ».

Modalités du règlement :

En cas de situation sanitaire imposant des contraintes de rassemblement, les cours continueront sur internet (comme durant la période du Covid 19 de mars à juin 2020). Aucun remboursement ne sera appliqué, dans la mesure où l'accès à ces enregistrements et cours sera donné à tous les adhérents.

Les « PLUS » de l'enseignement

- **Un site internet** est à votre disposition (vous y retrouverez toutes les informations, l'actualité et les conseils). www.cytn.fr
- **Accès à la formation des professeurs** au sein de la Fédération, en école régionale. www.yoga-sudouest.org
- En lien direct avec la Fédération Française de Hatha Yoga www.ff-hatha-yoga.com

Rappel site : www.cytn.fr
email : roubinet.cyt@free.fr

PRESENTATION du Professeur

Les cours sont dispensés par **Martine Roubinet**

Après avoir pratiqué 10 ans la méthode IYENGAR, la rencontre avec **Shri MAHESH** a été révélatrice du chemin à suivre et de l'enseignement à transmettre.

Une amitié s'est forgée et une fidélité aujourd'hui à perpétuer son enseignement, au cœur de la Tradition.

Shri Mahesh est né en 1924 dans l'Etat du Karnataka, dans le sud de l'Inde. Orphelin très jeune, il fut élevé dans le monastère Virashivaïte de Shivayoga Mandir, où il a appris et pratiqué le yoga dès l'âge de cinq ans. Il a fondé la Fédération Française de Hatha Yoga –FFHY.

La FFHY a été fondée en 1968 pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel.

Le parcours de Martine ROUBINET

- 🇫🇷 38 ans de pratique
- 🇫🇷 24 ans d'enseignement
- 🇫🇷 Directrice de l'antenne régionale « FFHY-SOA »
- 🇫🇷 Membre du conseil d'administration de la FFHY
- 🇫🇷 Vice Présidente de la Fédération FFHY (*)

(*) Fédération Française de Hatha Yoga



Les STAGES

- **Vous pouvez** nous rejoindre en **école régionale à Temple sur Lot**, lors de nos week end de formation. Vous serez alors accueilli en auditeur libre. Les dates, programmes et tarifs sont accessibles sur le site de référence : www.yoga-sudouest.org